

MASTER 2

DROIT DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

OBJECTIFS

L'objectif du **Master 2 Droit des collectivités territoriales** de l'IED est de former les étudiants aux métiers de droit public, et notamment à ceux qui ont un lien avec l'administration locale. Cette formation répond à une forte demande de la pratique et offre de nombreux débouchés. Les enseignements dispensés dans le Master 2 couvrent un champ très large : droit des collectivités territoriales, droit de la fonction publique territoriale, droit des biens publics, droit des interventions économiques, droit de la commande publique, droit des nouvelles technologies. Ces enseignements permettent aux étudiants d'approfondir leurs connaissances dans ces matières et de les mettre en œuvre d'un point de vue pratique. La plupart des enseignants sont en effet des professionnels issus du milieu local.

PROFIL REQUIS

Les étudiants doivent remplir les conditions de diplôme exigées pour le master 2 et être titulaires d'un master 1 de droit ou d'un diplôme admis par la Commission d'équivalence de l'université.

PRINCIPAUX DÉBOUCHÉS

Les diplômés du Master 2 sont susceptibles d'être recrutés dans des structures très différentes :

- en tant que juristes au sein des collectivités territoriales et des établissements publics de coopération intercommunale (service juridique, DRH, service marchés, service urbanisme, service financier).

- ou en tant qu'agents au sein de services des collectivités spécialisés dans certaines politiques publiques locales (action et politique sociales, politique de développement économique).

Les étudiants peuvent être recrutés au sein des collectivités territoriales en tant qu'agents contractuels ou en tant que fonctionnaires. Le Master prépare, en effet, aux concours administratifs de la fonction publique territoriale (attaché et administrateur territorial) grâce notamment à un séminaire consacré à la méthodologie des concours.

- en tant que juristes au sein d'entreprises ou de cabinets de conseils auprès des collectivités territoriales ou plus généralement auprès des collectivités publiques ;
- au sein de cabinets d'avocat qui travaillent avec les collectivités locales et plus généralement avec les collectivités publiques.

CANDIDATURE

Date et dépôt des candidatures :
Du 23 mars 2026 au 30 avril 2026 inclus
<https://www.ecandidat.univ-paris1.fr/>

RESPONSABLE DE LA FORMATION À DISTANCE

Laetitia Janicot Professeure des universités

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne - IED-EDS
Centre Port-Royal René Cassin
17 rue Saint-Hippolyte – 75013 PARIS

scol-m2public.ied@univ-paris1.fr

Tel : +33(0)1 89 68 58 08

Site internet de l'IED : www.droit-ied.panthéonsorbonne.fr

LE PROGRAMME

Intitulé des UE et des éléments pédagogiques (EP)	Crédits
Semestre 3	
Unités d'enseignement 1 : Enseignements juridiques fondamentaux	
Droit de l'intercommunalité	5
Droit des collectivités territoriales	5
Finances locales	5
Unités d'enseignement 2 : Enseignements juridiques spécifiques (4 au choix parmi 5 proposés)	
Contentieux électoraux et déontologie	3
Droit de la commande publique	3
Droit de la fonction publique territoriale	3
Droit des biens des collectivités territoriales	3
Nouvelles technologies de l'information et de la communication des collectivités	3
Unités d'enseignement 3 : Séminaire méthodologique	
Méthodologie des Concours administratifs	1

Cette fiche n'est pas contractuelle.

Des modifications peuvent encore intervenir avant le début de la formation.

Semestre 4

Unités d'enseignement 1 : Enseignements juridiques fondamentaux

Action et politiques sociales des collectivités	5
Dr Droit du contentieux des collectivités territoriales	5
Droit de l'action économique locale	5

Unités d'enseignement 2 : Séminaire (4 au choix parmi 5 proposés)

Action extérieure des collectivités territoriales	3
Administration territoriale de l'Etat	3
Libertés et sécurités publiques locales	3
Contrôle financier des collectivités	3
Urbanisme, aménagement et développement durable des territoires	3

Unités d'enseignement 3 : Séminaire méthodologique

Méthodologie des concours administratifs	1
--	---

Unités d'enseignement 4 : Rapport de stage ou mémoire de recherche

Rapport de stage ou mémoire de recherche	4
--	---

Cette fiche n'est pas contractuelle.

Des modifications peuvent encore intervenir avant le début de la formation.